

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LA PLANCHE - BELLIGNE sur la commune principale de l'AIOT LA PLANCHE - BELLIGNE 44370 LOIREAUXENCE.

La référence de votre dossier est A-3-NMCSZSKVV et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/05/2023 à 17h27 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **40318412000018**

Organisme : **TERRENA INNOVATION**

Fonction : **Chargé d'affaires bâtiment environnement**

Personne morale

N° SIRET **33130052500010**

Raison sociale **GAEC DES ORCHIDEES**

Forme juridique **Groupement Agricole d'Exploitation en Commun**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LA PLANCHE

BELLIGNE

44370 LOIREAUXENCE

Signataire

Qualité : **Co gérant**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LA PLANCHE - BELLIGNE**

Description des activités :

Le site d'élevage de La Planche disposait avant 2008 d'un élevage de 40 vaches laitières et des vaches allaitantes et de ce fait était classé au titre des ICPE. Avec la déconnexion des vaches laitières et vaches allaitantes, le site a perdu son classement depuis 2008. Avec l'installation de M. FOURMY Kévin en GAEC avec son père en 2014, l'exploitation disposait sur le site de La Planche d'un élevage de moins de 50 vaches laitières et de moins de 100 vaches allaitantes. Fin 2022, le GAEC a arrêté l'activité bovins lait pour se spécialiser dans la production vache allaitante et bovins à l'engraissement. De ce fait, les effectifs présents sur le site seront de : - 110 vaches allaitantes - 55 génisses allaitantes de moins d'1 an - 55 génisses allaitantes de 1 à 2 ans - 16 génisses allaitantes de plus de 2 ans - 35 bovins à l'engraissement de 8 à 12 mois - 35 bovins à l'engraissement de 12 à 18 mois Du fait de la présence d'un tiers sur le site et du projet d'extension d'une stabulation pour des vaches allaitantes, ce dossier présente une déclaration pour 110 vaches allaitantes et 70 bovins à l'engraissement avec demande de dérogation de distance vis-à-vis du tiers. Les animaux sont logés soit dans des stabulations avec couchage paillé et exercice raclage fumier (stockage en fumière couverte) ou bien sur aire paillée intégrale (stockage du fumier aux champs après curage tous les 2 mois).

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

LA PLANCHE - BELLIGNE

44370 LOIREAUXENCE

X : 395600

Y : 6717649

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-3	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 110 u	D	
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 70 u	D	
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 3400 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Forage souterrain **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **5000**

Profondeur : **Moins de 10m de profondeur**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Fumier de bovins

Pacage**Nom exploitant****Numéro****îlot**

044000000

GAEC DES ORCHIDEES

1234567891

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **92**Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **14174**A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **14174**A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **14174**B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON****Elimination des déchets et résidus de l'exploitation**

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

- ficelles et bâches : TERRENA - Cadavres : SARIA - Produits vétérinaire : collecte vétérinaire de VARADES - Produits phyto : TERRENA

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

1 extincteur

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

23116_mandat_depot_signe.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

ORCHIDEES (GAEC DES)_23B0116_A3 masse 2500.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

ORCHIDEES (GAEC DES)_23B0116_A3 masse 750.pdf

Modification des prescriptions applicables :

23116_dérogation_distance_avec_plans.pdf